



## UNION SPORTIVE LEDONIENNE

**SEJOUR SPORTIF**  
**« SUMMER HAND BEACH »**  
**8 au 13 Juillet 2023**  
**Centre Sportif de Bellecin**  
**PROJET PEDAGOGIQUE**

**Organisateur :** Union Sportive Lédonienne  
USL, Avenue du stade  
39000 LONS LE SAUNIER  
Tel : 03 84 24 60 60  
Mail : uslons@aol.com

**Encadrement :**

- 1 directeur, diplômé d'Etat et entraîneur « Inter-Régional » Jeunes
- 1 animateur diplômé BPJEPS
- 1 animatrice diplômée BPJEPS

**Lieu du séjour :** Centre Sportif de Bellecin  
39270 ORGELET

**Période du séjour :** du 8 au 13 juillet 2023

**Effectif :** 32 enfants âgés de 12 à 15 ans

## **1. Objectifs pédagogiques (hors sports)**

- Amener l'enfant à découvrir des activités variées en milieu naturel
- Développer l'autonomie et la citoyenneté dans la mise en activité des jeunes.
- Assimiler une culture sportive (respect, dépassement de soi ...)
- Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances

## **2. Organisation de la vie collective**

### **Objectifs :**

- Développer le sens de l'autre par la vie en collectivité et l'acceptation des différences (sexe, origines sociales, débutant ...)
- Rechercher l'entraide et la coopération dans toutes les tâches d'intérêts générales.
- Créer un rythme de vie et une ambiance de groupe (hygiène de vie, esprit d'entraide ...)
- Respecter les autres, les règles de vie et les règles d'activités.

### **L'équipe d'encadrement :**

- Permettre aux jeunes de progresser à leur rythme en entretenant leur motivation.
- Proposer des formes « jouées » aux situations dans toutes les activités afin que les jeunes puissent les découvrir tout en s'amusant pendant les vacances.
- Mise en place d'un cadre de jeu et de vie réglementaire où les jeunes seront acteurs pour les faire respecter.

### **Règlement intérieur : (cf : annexes)**

Dès l'entrée en stage les participants se verront exposé le règlement intérieur ainsi que toutes les règles de vie collectives. Ceux-ci pourront en discuter les aménagements puis ils s'engageront à les respecter.

## **3. Emploi du temps (cf : annexes)**

- 6 fois 2h de handball
- 4 fois 2h d'anglais
- 5 activités de plein air parmi :
  - ✓ Golf,
  - ✓ Aviron,
  - ✓ Kayak Lac,
  - ✓ Accrobranche,
  - ✓ Stand-up Paddle,
  - ✓ Baignade

## **4. Organisation des activités**

Nous utiliserons une démarche de groupe ou « d'équipe » visant à créer et entretenir un climat d'entraide et de coopération. Ce fonctionnement sera le moteur des différentes activités pratiquées.

### **Activités de pleine nature :**

Les activités annexes devront permettre de :

- Découvrir de nouvelles activités en milieu naturel
- Apprendre à connaître et respecter la nature
- D'évaluer ses ressources énergétiques afin d'adapter son allure.
- Apprendre à utiliser le matériel pour obtenir les meilleures conditions de pratique et de sécurité (mousquetons, échelles, kayak...)

Celles-ci seront encadrées par le personnel qualifié du Centre Sportif de Bellecin à raison d'une activité par groupe sur 3 après-midi.

### **Handball :**

Les entraînements de handball s'effectueront au gymnase du Centre Sportif de Bellecin (terrain de handball 40x20). Il y aura un entraînement handball de 1h45 par matinée.

Les diverses séances seront dirigées par William BROCARD (DEJEPS perfectionnement sportif mention Handball, Niveau entraîneur Inter-régional Jeunes) en co-animation avec les deux animateurs diplômés BPJEPS.

La dernière séance sera consacrée à des oppositions sous forme de tournoi pour clôturer la semaine.

### **Vie quotidienne :**

Dans un cadre fonctionnel et opérationnel (proximité des infrastructures), dans un environnement accueillant et « naturel », les jeunes doivent pouvoir s'organiser, s'entraider et faire preuve d'initiatives afin de régler leur qualité de vie.

### **Objectifs :**

- Responsabiliser les jeunes au respect du matériel (transport et rangement)
- Responsabiliser les jeunes au respect des horaires
- Apprendre à vivre ensemble

Les animateurs veilleront donc à faire respecter les diverses règles mise en place tout en favorisant un climat amical et décontracté. Des animations seront proposées entre les activités et en soirée.

## **5. Organisation d'une journée type**

### ***Matin :***

- Réveil 8h
- Petit déjeuner 8h30
- Séance de Handball 9h45
- Déjeuner 12H15

### ***Après midi***

- Activités de pleine nature de 13h30 à 16h ou de 16h00 à 18h30 encadrées par le personnel du Centre Sportif de Bellecin
- Animations diverses et détente de 13h30 à 16h30 ou de 16 h à 19h encadrées par l'équipe d'encadrement du stage

### ***Dîner 19h30***

### ***Soirée (jeux, veillée, ...)***

### ***Couché 22h30***

## **6. Encadrement**

**Handball** : William BROCARD (DEJEPS perfectionnement sportif mention Handball, Niveau entraîneur Inter-régional Jeunes)

**Activités de pleine nature** : Personnel qualifié du Centre Sportif de Bellecin

**Animation** : Volkan ILHAN & Sheineze CRAUSAZ (diplômés BPJEPS APT).

## **7. Infrastructures et matériels**

### ***Moyens : Les infrastructures***

- Gymnase couvert de la base nautique de Bellecin (terrain de handball 40x20)
- Centre Sportif de Bellecin, hébergement en pension complète
- Le cadre naturel du lac de Vouglans

### ***Moyens : Base nautique de Bellecin :***

- Chambres de 4 lits : (draps fournis)
- 1 cabine de toilette / chambre
- Cafétéria avec programmation de soirées
- Salles avec télévision
- Salles de jeu
- Salle de projection
- Piscine
- Terrain de foot / rugby
- Terrains de Beach volley
- Mini bus avec chauffeur

## **8. Evaluation**

### ***Méthode :***

A partir d'un contexte relationnel respectant des règles et des consignes tout en conservant des relations amicales extra sportives, proposer aux enfants des situations d'apprentissage en ayant aussi un rôle d'observateur.

### ***Moyens : Les réunions entre cadres***

Mise en place de réunions formelles et informelles entre les cadres :

- Réunions formelles les soirs après le repas
- Réunions informelles pendant les repas

Réunion de fin de stage :

- Réalisation d'un bilan de stage de la part de chaque encadrant

### ***Moyens : Réunion à mi-stage***

Nous organiserons une réunion avec tous les participants au stage le Lundi en fin de journée qui aura pour but de faire un bilan du début de stage sur les points positifs et les points à améliorer.

A cette occasion nous serons à l'écoute des enfants, de leurs remarques et de leurs envies.

### ***Moyens : La fiche bilan de fin de stage***

En fin de stage une fiche bilan sera distribuée aux enfants. Ceux-ci devront la remplir et nous la rendre. Cela permettra d'évaluer l'impact de notre stage et sa qualité par rapport aux ressentis des participants.

## **Règlement intérieur du Stage « Summer Hand Beach »**

CENTRE SPORTIF DE BELLECIN

**Accès aux activités et installations sportives :** Des chaussures de salle propres sont obligatoires pour pénétrer sur le terrain du gymnase. Pour les activités extérieures (Kayak, Voile, Acrobranche, Tyrolienne), apporter des chaussures et vêtements de sport.

**Cigarettes et alcool :** Il est strictement interdit de fumer ou boire de l'alcool durant le séjour sous peine d'exclusion.

**Bijoux et objets de valeur :** Il est déconseillé d'apporter tout objet ou bijoux de valeur. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

**Frais médicaux et pharmaceutiques :** Pour les frais occasionnés au cours du séjour, l'association n'en fait les avances qu'à titre provisoire. Les parents seront avisés des dépenses engagées pour en effectuer le remboursement.

**Portables :** Les téléphones portables ne pourront être utilisés que sur les temps de repos et en dehors des activités et des repas. Ceux-ci seront confisqués en cas d'utilisation après l'heure du coucher. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

**Argent de poche :** Maximum 20€ conseillé. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

**Traitement médical :** En cas de traitement ponctuel, les parents devront en informer le directeur du centre de vacances. Les médicaments seront remis à l'enfant chaque jour, en présence d'un animateur, dans leur emballage d'origine, avec la notice d'utilisation et l'ordonnance du médecin. Le nom et le prénom de l'enfant devront figurer sur chaque boîte de médicaments.

**Médicaments et objets dangereux :** Il est formellement interdit d'introduire dans le centre tout objet dangereux pour la vie en collectivité. Il est également interdit d'apporter et d'utiliser tout médicament sans avis médical et sans en informer le Directeur du stage.

**Attitude et comportement :** L'enfant s'engage à être à l'écoute des animateurs et encadrants durant ce stage et ce dans toutes les activités proposées. Il s'engage à respecter toutes les règles de vie fixées ainsi que ce règlement sous peine d'exclusion.

Le Directeur du stage

Signatures des parents :  
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature de l'enfant :  
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)